



ACCUEILS DE LOISIRS DE VINÇA

PROJET PÉDAGOGIQUE

2022/2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
CONTEXTE :	3
OBJECTIFS :	3
Respect des rythmes et des besoins :	4
<i>Règles de vie à l'accueil de loisirs</i> :	4
OBJECTIFS GENERAUX, SPECIFIQUES ET PROJET D'ANIMATIONS 2022/2023	5
Objectifs de l'accueil maternel.....	5
Objectifs de l'accueil primaires :	7
DESCRIPTIF DE L' ACM :	8
Structure d'accueil	8
Les locaux	8
Public visé.....	8
Dates d'ouverture	8
Horaires.....	8
Modalités d'inscription	9
Tarifs.....	9
FONCTIONNEMENT GENERAL :	9
Les temps d'accueil :	9
Les repas :	9
Journée type :	10
LES ACTIVITES.....	11
L'EQUIPE D'ENCADREMENT :	12
Rôle de chacun	13
Organisation du travail dans l'équipe	15
Règles d'hygiène et de santé	15
Laïcité	16
Règlementation et sécurité.....	16
EVALUATION :	19

CONTEXTE :

L'accueil de loisirs de Vinça se situe entre mer et montagne, aux portes du Conflent. Il a la particularité d'accueillir, non seulement de nombreux vinçannais, mais également des enfants qui vivent dans des villages du secteur, plus ou moins éloignés, du lieu de l'accueil. De plus, de nombreuses familles rencontrent des besoins de modes de garde quant à leur vie professionnelle, agriculteurs, saisonniers, commerçants...

C'est dans ce contexte que l'intercommunalité a fait le choix d'ouvrir les accueils maternel et primaire de Vinça de 7h30 à 18h30 chaque jour de la semaine sur les temps périscolaires (du lundi au vendredi) et sur toutes les périodes de vacances hormis les 2 semaines de vacances de Noël et la dernière quinzaine du mois d'août.

OBJECTIFS :

Tout projet pédagogique doit décliner du projet éducatif défini par l'organisateur.

Les objectifs qui sont définis dans ce projet correspondent au respect des rythmes et besoins des enfants. Les objectifs visent à inculquer aux enfants les valeurs et principes de la République, leur apprendre le vivre ensemble, et à favoriser leur autonomie.

Nos objectifs ont pour but de privilégier les besoins individuels de chaque enfant, en respectant leur rythme et leurs besoins, en les impliquant dans la vie de l'ACM. Nous allons également travailler sur l'importance du rôle des parents dans notre fonctionnement.

A travers les thématiques diverses de l'année, nous ferons découvrir aux enfants beaucoup d'activités diverses et varier, nous les sensibiliserons à l'environnement, nous favoriserons le développement de l'imaginaire et de la créativité grâce à des contes, des danses et diverses activités manuelles.

En ce contexte de Covid 19, l'équipe pédagogique ne manquera pas de veiller au respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Développer l'autonomie de l'enfant.	Apprendre aux enfants à mettre leur veste seul. Apprendre aux enfants à mettre leur chaussures seul. Apprendre aux enfants à monter leur manches seul. Apprendre aux enfants à couper leur repas seul. Apprendre aux enfants à débarrasser la table.
Favoriser la solidarité et la coopération.	Favoriser la coopération et la cohésion avec les enfants
Développer le respect dans la vie en collectivité.	Apprendre le respect d'autrui enfants / adultes
	Apprendre le respect du matériel

Respect des rythmes et des besoins :

Privilégier les rythmes individuels de l'enfant :

L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement. L'équipe d'animation contribue à la volonté de respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant.

Les temps de vie quotidienne :

Le petit déjeuner est donné à 9h15 sous forme de collation (fruits de saison, compotes, fromage...). La collation du matin répond aussi à un besoin, le petit déjeuner est parfois négligé

Le repas du midi est servi dans le restaurant scolaire de l'école Jean Alloiteau par le personnel de cantine durant les mercredis et les vacances scolaires.

Pour les enfants mangeant au centre de loisirs le midi, les repas sont livrés par une entreprise durant les vacances scolaires (UDSIS).

Le temps du repas est un moment privilégié pour discuter avec les enfants de l'accueil de loisirs, des activités, de la journée, ou de toute autre envie ou besoin.

Nous profitons de ce repas pour leur donner plus d'autonomie et de développer leur sens de l'initiative.

La présence des animateurs aux côtés des enfants est essentielle pour faire de ce temps un moment d'échange et de convivialité.

Avant et après chaque repas, les règles d'hygiène sont rappelées aux enfants (passage aux toilettes et lavage des mains).

Le temps calme / la sieste :

Nous disposons de lits couchettes dans le dortoir de l'école maternelle. Le temps de repos en début d'après-midi se déroule dans le calme et dans la pénombre. L'enfant sera amené à se détendre grâce à une histoire ou de la musique douce.

Si nécessaire, l'animatrice accompagne l'enfant de manière à le rassurer dans ce moment d'intimité où l'enfant peut se reposer avec son « doudou ».

Le goûter :

En général vers 16h30, le goûter permet de faire une pause l'après-midi de réunir les enfants autour d'une collation. C'est un moment privilégié où les enfants expriment leur ressenti sur la journée (moment de bilan avec les enfants). Il est pris en groupe, parfois à l'extérieur si le temps le permet.

Règles de vie à l'accueil de loisirs :

- *Pour les enfants :*

Les règles de vie sont établies avec les enfants et leur consentement. Elles jouent un rôle très important et nécessaire dans la vie en collectivité et doivent être claires, utiles, précises et appliquées.

Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Dès la maternelle, l'enfant expérimente la vie en groupe. C'est un apprentissage essentiel pour sa socialisation.

L'équipe d'animation porte une attention particulière à expliquer régulièrement les règles de vie aux enfants afin qu'ils puissent les intégrer et se les approprier.

- Afficher les règles de vie du centre.

- Apprendre à vivre ensemble.

Par exemple il va s'agir de respecter les autres ainsi que le matériel, de tolérer les différences, de jouer ensemble, de pouvoir attendre son tour...

Ces règles respectées par tous (enfants adultes) sont des vecteurs en relation avec les autres (rangement du matériel, propreté, se laver les mains, respecter le sommeil des autres...)

- *Pour les adultes :*

Les règles de vie sont les mêmes que pour les enfants. Elles sont établies pour assurer la protection physique et morale des enfants.

Les animateurs sont des adultes référents pour les enfants et doivent montrer le bon exemple.

La place des parents :

L'implication des parents dans la vie de l'accueil de loisirs est essentielle. Ce sont des temps d'échanges enrichissants.

Répondre aux demandes des parents, être à leur écoute.

Les actions :

- Panneau d'information
- Projet pédagogique mis à disposition
- Garantir les moments d'échanges animateurs / parents sur la vie de leur enfant au centre

OBJECTIFS GENERAUX, SPECIFIQUES ET PROJET D'ANIMATIONS 2022/2023

Objectifs de l'accueil maternel

Objectifs opérationnels	Moyen	Critères	Indicateurs
Apprendre aux enfants à mettre leur veste seul	Méthode pour mettre sa veste seul. Valorisation et encouragement de l'adulte.	Les enfants sont capables de mettre leurs vestes seul	100 % des enfants de grande section sont capable de mettre leur veste seul 80 % des enfants de moyenne section sont capable de mettre leur veste seul 50 % des enfants de petite section sont capable de mettre leur veste seul
Apprendre aux enfants à mettre leur chaussures seul	Méthode pour mettre ses chaussures seul. Montrer à l'enfant le pied qui correspond à la bonne chaussure. Valorisation et encouragement de l'adulte.	Les enfants sont capables de leur chaussures seul	80 % des enfants de grande section sont capable de mettre leur chaussures seul 70 % des enfants de moyenne section sont capable de mettre leur chaussures seul 50 % des enfants de petite section sont capable de mettre leur chaussures seul

<p>Apprendre aux enfants à monter leur manches seul</p>	<p>Imitation de l'adulte.</p> <p>Valorisation et encouragement de l'adulte.</p> <p>Explications aux enfants.</p>	<p>Les enfants sont capables de monter leur manches seul</p>	<p>100 % des enfants de grande section sont capable de monter leur manches seul</p> <p>70 % des enfants de moyenne section sont capable de monter leur manches seul</p> <p>40 % des enfants de petite section sont capable de monter leur manches seul</p>
<p>Apprendre aux enfants à couper leur repas seul</p>	<p>Mettre en place de outils adapter.</p> <p>Imitation de l'adulte.</p> <p>Laisser à l'enfant la possibilité de faire seul.</p> <p>Valorisation et encouragement de l'adulte.</p>	<p>Les enfants sont capables de couper leur repas seul</p>	<p>80 % des enfants de grande section sont capable de couper leur repas seul</p> <p>50 % des enfants de moyenne section sont capable de couper leur repas seul</p> <p>30 % des enfants de petite section sont capable de couper leur repas seul</p>
<p>Apprendre aux enfants à débarrasser la table</p>	<p>Responsabilisation des enfants avec des taches défini pour le débarrassage.</p> <p>Valorisation et encouragement de l'adulte.</p> <p>Entraide entre les enfants pour le débarrassage.</p>	<p>Les enfants sont capables de débarrasser la table</p>	<p>100 % des enfants de grande section sont capable de débarrasser la table</p> <p>70 % des enfants de moyenne section sont capable de débarrasser la table</p> <p>30 % des enfants de petite section sont capable de débarrasser la table</p>

Objectifs de l'accueil primaires :

Objectifs	Moyens	Critères	Indicateurs
Favoriser la coopération et la cohésion avec les enfants	<p>Proposer plus de jeux coopératifs (artistiques, sportifs, grand-jeux...).</p> <p>Temps de discussion avec les enfants.</p> <p>Impliquer les enfants dans la vie collective et dans les animations (Définir les rôles des enfants avec les enfants).</p>	<p>Les enfants sont capables de jouer en coopération</p> <p>Les enfants participent aux temps de discussion</p> <p>Les enfants sont impliqués dans la vie collective et dans les animations</p>	<p>70 % des enfants jouent en coopération</p> <p>70 % des enfants participent aux temps de discussion</p> <p>80 % des enfants sont impliqués dans la vie collective et dans les animations</p>
Apprendre le respect d'autrui Enfants / Adultes	<p>Fixer des règles de vie</p> <p>Mettre en place une fiche de suivi par classe</p> <p>Exemplarité de l'adulte</p> <p>Bienveillance de l'adulte (respecter le rythme et les capacités de chacun)</p> <p>Discussion avec les enfants (gros mots, retour sur les fiches de suivi...)</p>	<p>Les enfants respectent les règles de vie</p> <p>Les enfants sont capables de respecter les adultes</p>	<p>60 % des enfants respectent les règles de vie</p> <p>60 % des enfants sont capables de respecter les adultes</p>
Apprendre le respect du matériel	<p>Fixer des règles de vie</p> <p>Les animateurs sont référents du matériel (pas d'accès libre aux enfants, gestion par les adultes de la distribution et du rangement)</p> <p>Encadrer le matériel à bon escient</p> <p>Création d'un inventaire pour le suivi du matériel</p> <p>Discussion avec les enfants sur le respect du matériel</p> <p>Mise en place de porte manteau pour les vêtements</p>	<p>Les enfants sont capables de respecter le matériel</p>	<p>70 % des enfants respectent le matériel</p>

DESCRIPTIF DE L'ACM :

Structure d'accueil

Nom	Accueil de Loisirs Vinça
Adresse	5, rue des Jardins de la Mairie 66320 Vinça
Téléphone	04.68.05.54.79
Portable	06-26-36-65-38
Mail	TOUSTOU.cindy@ccconflent.fr / LIMIA.elodie@ccconflent.fr
Horaires d'ouverture bureau	9h00-11h00 (sauf les mardis) et de 17h30-18h15

Les locaux

L'accueil de loisirs maternelle dispose d'une salle d'activité de 60m², qui se situe dans les locaux de l'école maternelle. Les sanitaires, le dortoir et la cour de récréation sont partagés avec l'école.

L'accueil de loisirs primaire dispose d'un Algeco installé dans la cour de l'école primaire. Les sanitaires et la cour de récréation sont partagés avec l'école.

En cas de nécessité, les animateurs et enfants peuvent, ponctuellement, prendre place dans les salles de classe.

Public visé

L'ACM accueille les enfants de 2,5 ans (inscrits sur les listes scolaires) à 12 ans. Les enfants en âge de fréquenter la maternelle sont accueillis à l'accueil maternel et ceux en âge de fréquenter l'école primaire, à l'accueil primaire.

Les enfants en CM2, peuvent bénéficier des passerelles, les mercredis matin et certains mercredis à la journée. L'accueil de ces enfants s'effectue à l'ELJ.

Peuvent bénéficier de cet accueil tous les enfants du territoire mais également ceux issus des territoires limitrophes ainsi que les vacanciers.

Les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis dans la structure après avis du médecin traitant sous réserve qu'un protocole d'accueil ait été mis en place en amont avec la famille. Un travail est réalisé avec l'équipe d'animateurs en collaboration avec l'association Hand'avant 66 et si besoin du CAMPS.

Dates d'ouverture

L'accueil de loisirs de Vinça est ouvert sur les temps périscolaires tout au long de l'année et fonctionnent aux vacances d'Automne, d'hiver, de printemps et de début juillet jusqu'à mi-août pour la période de vacances estivale.

Horaires

Le but principal étant de répondre aux besoins des familles et des enfants, les horaires ont été définis de façon à s'adapter à ceux-ci.

La structure est ouverte de 7h30 à 18h30 avec possibilité pour les parents de récupérer les enfants à midi, avec une possibilité, uniquement sur les mercredis, de fréquenter l'accueil en demi-journée.

Modalités d'inscription

Les inscriptions s'effectuent par le biais de fiches à remplir au moins 15 jours avant le jour d'accueil. Les fiches d'inscriptions sont distribuées à l'école et sont également disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes.

Seuls les enfants dont les dossiers sont complets pourront être acceptés sur les structures. Les dossiers individuels sont constitués de :

- La fiche familiale de renseignements (document disponible sur le site conflentcanigou.fr)
- La fiche médicale individuelle (document disponible sur le site conflentcanigou.fr)
- La photocopie des vaccins
- L'attestation d'assurance extrascolaire
- Le justificatif CAF ou MSA pour qu'un tarif allégé en fonction du quotient familial.
- La fiche d'inscription dûment complétée.

Les enfants devront être à jour de leur vaccination.

Les journées où les enfants sont inscrits seront facturées (sauf sur présentation d'un certificat médical).

Toute inscription s'accompagne de l'adhésion au règlement de fonctionnement des ACM de la Communauté de communes. *Document disponible sur le site Conflentcanigo.fr*

Tarifs

Les tarifs communs aux accueils de loisirs maternels et élémentaires du territoire par le Conseil communautaire restent inchangés cette année.

- Pour les familles allocataires de la CAF et de la MSA, les tarifs sont adaptés en fonction du quotient familial. *Tarifs disponibles sur le site Conflentcanigo.fr*

FONCTIONNEMENT GENERAL :

Les temps d'accueil :

- Accueil maternel : Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h35 le matin, de 11h45 à 13h50 sur les temps méridiens et de 16h45 à 18h30 les jours d'école.
Les mercredis, de 7h30 à 18h30, avec possibilité de fonctionner en demi-journée et avec ou sans repas.
Les vacances scolaires, obligations d'inscription à la journée avec possibilité de récupérer les enfants pour le repas, sauf en cas de sortie à la journée.
- Accueil primaire : Les enfants sont accueillis de 7h30 à 9h le matin, de 12h à 13h50 sur les temps méridiens et de 17h à 18h30 les jours d'école.
Les mercredis, de 7h30 à 18h30, avec possibilité de fonctionner en demi-journée et avec ou sans repas sauf en cas de sortie à la journée.
Les vacances scolaires, obligations d'inscription à la journée avec possibilité de récupérer les enfants pour le repas, sauf en cas de sortie à la journée.

Les repas :

La prise de repas s'effectue au réfectoire dans les locaux de l'école primaire. Les enfants de la maternelle sont transportés en bus les jours d'école et les mercredis et vacances les jours de pluie.

La restauration scolaire accueillant un nombre important d'enfants les jours d'école, nous effectuons donc 2 services dans les 2 salle de réfectoire. Les maternels mangent en premier, ainsi qu'une partie des primaires.

Journée type :

Une journée type à l'accueil de loisirs maternel se déroule comme suit :

- **De 7H30 à 9H00** : accueil, mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société...

Un animateur pour l'appel, les autres avec les enfants.

- **De 9H05 à 9h30** : rangement des différents ateliers, rassemblement des enfants puis temps de collation (*état de la journée, présentation de la matinée et lancement des activités*) ...
- **De 9h30 à 11H15** : activités (préparation, déroulement et rangement avec les enfants). Les activités sont en relation avec le fil rouge de la journée ou déclenché par les enfants.
- **De 11h15 à 11h45** : temps cool (temps libre avec des jeux pour se défouler).
- **De 11h45 à 12h00** : direction la restauration primaire, passage aux toilettes, lavage des mains. Départ des enfants pour le repas de midi.
- **De 12h00 à 13h30** : déjeuner où nous mangeons ensemble avec les enfants de l'accueil de loisirs primaire au réfectoire de l'école primaire.
- **De 13h30 à 14h00** : temps d'accueil pour les enfants qui n'ont pas mangé avec nous ou qui ne viennent que l'après-midi. Temps zen (jeux plutôt calmes).
- **De 13h30 à 15h30** : sieste & temps calme
- **De 14h30 à 16h** : ateliers proposés
- **De 16h à 16h45** : goûter et bilan de la journée avec les enfants. Ils pourront exprimer leur ressenti quant à la journée passée, critiquer et proposer des solutions, se projeter dans l'évolution d'un projet en cours ou à venir...
- **De 16h45 à 18h30** : Mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société... En attendant les parents et pour préparer le départ échelonné, c'est aussi un moment où les enfants peuvent s'isoler s'ils le désirent.

Un animateur pour l'appel, les autres avec les enfants.

Une journée type à l'accueil de loisirs primaire se déroule comme suit :

- **De 7H30 à 9H00** : accueil, mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société...

Un animateur pour l'appel, les autres avec les enfants.

- **De 9H05 à 9h30** : rangement des différents ateliers, rassemblement des enfants puis temps de collation (*état de la journée, présentation de la matinée et lancement des activités*) ...
- **De 9h30 à 11H30** : activités (préparation, déroulement et rangement avec les enfants). Les activités sont en relation avec le fil rouge de la journée ou déclenché par les enfants.
- **De 11h30 à 11h45** : temps cool (temps libre avec des jeux pour se défouler).
- **De 12h00 à 13h30** : déjeuner où nous mangeons ensemble avec les enfants de l'accueil de loisirs maternel
- **De 13h30 à 14h00**: temps d'accueil pour les enfants qui n'ont pas mangé avec nous ou qui ne viennent que l'après-midi. Temps zen (jeux plutôt calmes).
- **De 14h30 à 16h**: temps d'activités (préparation, déroulement et rangement avec les enfants).
- **De 16h à 16h45** : goûter et bilan de la journée avec les enfants. Ils pourront exprimer leur ressenti quant à la journée passée, critiquer et proposer des solutions, se projeter dans l'évolution d'un projet en cours ou à venir...
- **De 16h45 à 18h30** : Mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société... En attendant les parents et pour préparer le départ échelonné, c'est aussi un moment où les enfants peuvent s'isoler s'ils le désirent.

Un animateur pour l'appel, les autres avec les enfants.

Cette journée-type prend en compte les besoins et le rythme de vie des enfants, c'est pour cela que nous mettons en place des temps calmes et des temps d'activités, indispensables à l'enfant ainsi que des temps d'autonomie qui favorisent l'apprentissage et développent la créativité.

LES ACTIVITES

Il y a différentes façons d'envisager l'activité :

Laisser jouer : un groupe d'enfants commencent un jeu sans danger particulier. L'animateur laisse faire tout en ayant une surveillance active.

Donner à jouer : l'activité initiée par le groupe d'enfant présente des lacunes (mauvais fonctionnement du jeu, etc.). L'animateur accompagne le groupe en leur donnant les moyens d'évoluer.

Jouer avec : L'activité initiée présente des dangers ou le matériel n'est pas adapté à l'enfant. L'animateur intervient dans ses limites de compétences ou délègue un autre animateur auprès du groupe. L'accompagnement est nécessaire.

Faire jouer : l'animateur informe le groupe d'enfants des différents choix possibles d'activités préparées.

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, de construction, grands jeux...);
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques... ;
- Les activités de découverte (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, mini camps, découverte du milieu urbain, découverte d'autres milieux...);
- Les activités physiques et sportives ;
- La lecture, le conte... ;
- Animation de rue, vie du village, fêtes... .

L'équipe a en charge l'élaboration du programme d'animation en lien avec le projet pédagogique et le thème définis tout en respectant les envies et les caractéristiques du public accueilli.

En fonction des conditions météorologiques ou autres, les programmes d'activités peuvent être modifiés.

L'EQUIPE D'ENCADREMENT :

Présentation de l'équipe qui intervient tout le long de l'année scolaire

NOM	Prénom	Qualification	Fonction	Périodes
TOUSTOU	Cindy	BPJEPS LTP	Directrice	Toutes les périodes
LIMIA	Elodie	BAFA et BAFD	Directrice adjointe	Toutes les périodes
ALVES	Matthieu	Stagiaire BAFA	Animateur	Toutes les périodes
TICHADOU	Thomas	BPJEPS	Animateur	Toutes les périodes
BIOLI	Christine	BPJEPS APT	Animatrice	Toutes les périodes
BOYER	Isabelle	BAFA	Animatrice	Toutes les périodes
BRUHIER	Emilie	BAFA et BPJEPS LTP	Animatrice	Temps méridien
BURGOS	Emma	BAFA	Animatrice	Toutes les périodes
CHALMETTE	Véronique	BAFA	Animatrice et ATSEM	Toutes les périodes
DELBROUCQUE	Sofiane	DEUG STAPS	Animateur	Temps méridien
RESTEAU	Maude	BPJEPS	Animatrice	Toutes les périodes
GOMES	Joanna	BAFA	Animatrice	Toutes les périodes
KOVAL	Anna	CAP PE	Animatrice	Toutes les périodes
LARDANS	Jean-Philippe	BAFA	Animateur	Toutes les périodes
LEGRAND	Colyne	BAFA	Animatrice	Toutes les périodes
PEREZ	Emmanuelle	BAFA	Animatrice et ATSEM	Toutes les périodes
PERRIAT	Whitney	BAFA et CAP PE	Animatrice	Toutes les périodes
RIBERE	Pauline	BAFA	Animatrice et ATSEM	Toutes les périodes
QUAI	Julia	Non diplômé	Animatrice	Temps méridien
VILA	Jennyfer	BPJEPS LTP	Animatrice	Temps méridien
VIALA	Jonathan	Non diplômé	Animateur	Toutes les périodes
PIAU	Caroline	BAFA	Animatrice	Mercredis et vacances
SCHOUMAKER	Marine	BAFA	Animatrice	Mercredis et vacances
CHAUVET	Aurore	Stagiaire BPJEPS EDD	Animatrice	Toutes les périodes
MARTINEZ	Aurélie	Non diplômé	Animatrice	Temps méridien
PRADELL	Marie		Agent de cantine	Cantine
CHARROY GOMES	Marie-Laure		Agent de cantine	Cantine

+ Renfort d'animateurs saisonniers diplômés périodes extrascolaires

Rôle de chacun

La Directrice de la structure : Cindy TOUSTOU

Chaque site est placé sous la responsabilité d'un directeur désigné par la coordinatrice. Il assure les mêmes fonctions que les autres animateurs mais également la liaison entre la responsable et le reste de l'équipe. Il informe la responsable de ce qui se passe sur le centre (accident, problèmes avec les parents, les enfants...)

Ses missions :

- L'organisation logistique ;
- L'animation de l'équipe ;
- La gestion financière, matérielle et administrative ;
- Les relations avec les différents partenaires ;
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique ;
- Il est garant de l'évolution du projet, son évaluation et sa régulation.
- Il est garant du bon fonctionnement de la structure, de la loi, en préservant la sécurité physique, affective et morale des mineurs et des animateurs présents sur l'accueil de loisirs.
- Il est garant de l'hygiène et du suivi sanitaire de tous les enfants.
- Être garant de l'économat de la structure
- Les relations avec les familles
- Animer et former l'équipe d'animation (validation des stages pratiques)
- Accompagner les animateurs dans leurs rôles et leurs fonctions.

La directrice adjointe : Elodie LIMIA

Son rôle est d'assister la directrice dans ses fonctions, tant sur les points administratifs que managériaux. C'est elle qui endosse de rôle de Directrice en cas d'absence de la Directrice de la structure.

Les animateurs

L'animateur est un agent de relation

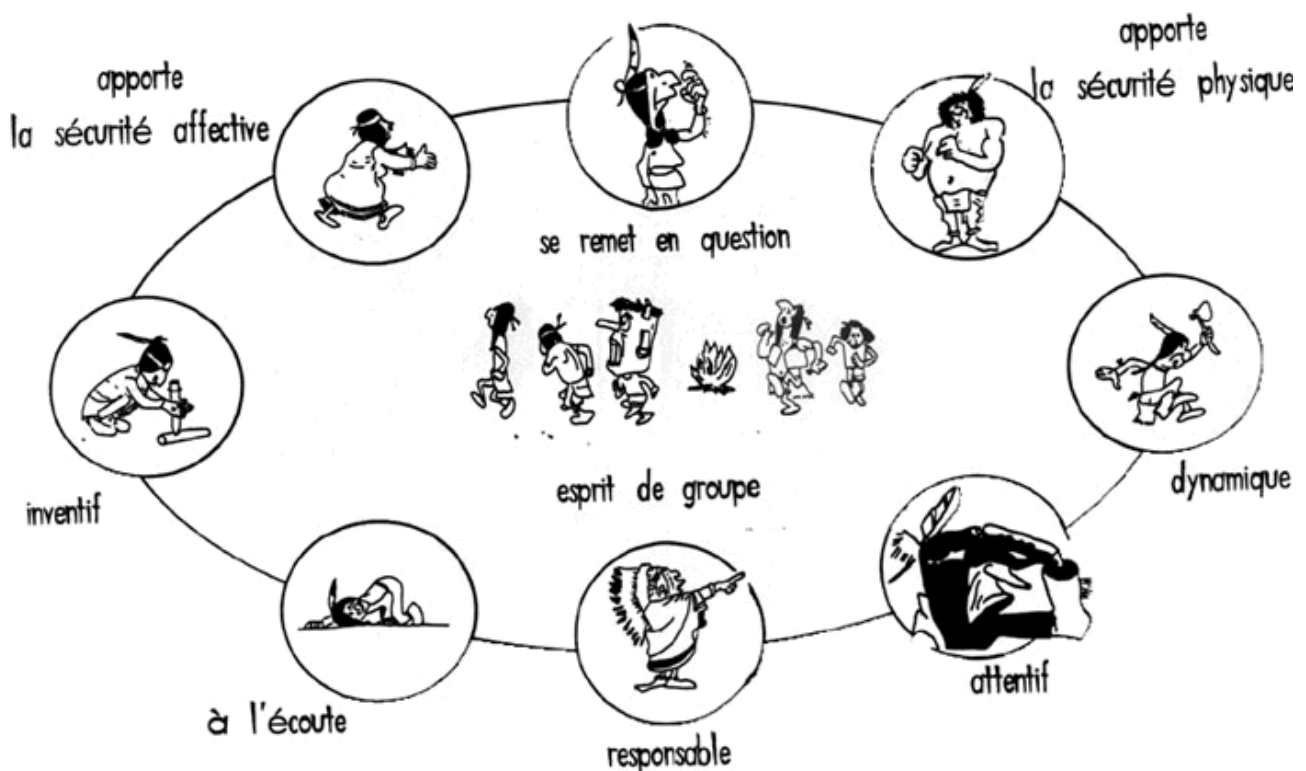
- Par son écoute attentive et sa disponibilité, il prend en compte les spécificités de chacun, enfants comme adultes,
- En donnant des références et des règles, il instaure un cadre relationnel de confiance qui favorise le respect mutuel et la convivialité,
- Il est cohérent entre ce qu'il dit et ce qu'il fait,
- Il développe les relations de confiance et favorise l'autonomie.

L'animateur facilite l'expression

- Il propose des projets et accompagne ceux des enfants pour les faire aboutir,
- Il favorise la création et la découverte, notamment par le jeu,
- Il propose des modes d'intervention différents et variés en fonction de son public,
- Il fait un bilan à la fin de chaque journée avec les enfants,
- C'est aussi une personne ressource, avec des compétences techniques.

L'animateur est une personne responsable

- Il veille en permanence à garantir la sécurité physique, morale et affective de tous,
- Il est structurant : il donne des limites et définit un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité,
- Il est respectueux des idées des autres, il en a lui-même, les exprime, sait les défendre.



Ils ont pour fonction :

- L'animation des différents moments de la journée ;
- L'accueil des enfants ;
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement ;
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie ;
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe ;
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Les animateurs ont la responsabilité de :

- Encadrer les enfants durant leurs activités
- Réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité ainsi que le matériel ;
- Adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus ;
- Connaître les particularités de chaque enfant (fiches médicales, de renseignements);
- Contrôler l'hygiène corporelle et alimentaire de chaque enfant.
- Veiller à être équitable
- Créer un climat sain où chacun pourra s'exprimer sans contraintes et où la parole de chacun sera prise en compte.

Les animateurs doivent :

- Surveiller leur tenue, leur langage et leur attitude ;
- Respecter les règles de vie et les faire appliquer ;
- Informer la direction et l'équipe de toute information importante ;
- Assurer les responsabilités qui lui sont confiées ;
- Être ponctuels.

Le rôle de chacun (équipe d'animation, enfants, parents et responsables) est très important dans la vie en collectivité, il doit être respecté et valorisé.

Organisation du travail dans l'équipe

Préparations des vacances et mercredis : Celles-ci se déroulent avec les différents animateurs qui se retrouvent en équipe, en fonction de leurs plannings, élaborés par le directeur, pour travailler leur projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.

A l'issue de ces réunions, sont définis les programmes d'activités ainsi que la liste du matériel nécessaire au bon déroulement de ces activités.

L'équipe se réunit une fois par semaine, afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique et de remettre en cause ses pratiques. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De communiquer et d'aborder les problématiques rencontrées dans la semaine afin de les résoudre.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

L'équipe de direction et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par la Directrice de l'accueil.

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...). Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

Règles d'hygiène et de santé

Les animateurs sont garants de l'hygiène de chaque enfant dans l'enceinte de l'accueil de loisirs. Ils sont donc tenus de veiller au lavage des mains avant le repas de midi et les goûters, ainsi qu'après chaque passage aux toilettes. Ils sont également tenus de contrôler le brin de toilette des enfants après chaque repas et de les inciter, pour les plus petits, à passer aux toilettes régulièrement sans oublier de favoriser l'autonomie de la propreté intime.

Chaque groupe a une trousse à pharmacie qu'il doit emmener partout où il va. Cette trousse est utile pour les petits bobos de la vie quotidienne. Elle contient obligatoirement, le listing des numéros des familles, les numéros d'urgence ainsi qu'un cahier d'infirmerie que les animateurs doivent tenir à jour en fonction des blessures des enfants.

Les petits bobos ne doivent pas être négligés : maux de tête, coup de soleil, plaies superficielles, petites coupures sont à prendre au sérieux !

En cas d'accident grave pendant une sortie, les secours seront prévenus en premier lieu (SAMU :15 ou 112) ainsi que la direction. Dans le cas d'une hospitalisation, l'animateur qui a le rôle d'assistant sanitaire doit rester avec l'enfant et l'accompagner en attendant le responsable légal. La direction s'occupe de prévenir les parents afin de traiter la situation avec eux.

Dans le cas d'un accident grave, le groupe d'enfants sera éloigné de l'endroit de l'accident en oubliant pas de les rassurer et sécuriser le périmètre où se trouve l'enfant accidenté.

Sur la période estivale, les enfants doivent impérativement porter une casquette ou un chapeau pour se protéger du soleil et s'hydrater abondamment tout au long de la journée surtout lorsqu'il fait chaud. Il est également important de penser à mettre de la crème solaire à tous les enfants à plusieurs reprises dans la journée. Aucun coup de soleil ne sera toléré !

COVID19 : L'équipe de l'ACM s'engage à respecter et faire respecter le protocole sanitaire en vigueur.

Laïcité

Il est important de souligner qu'en raison de notre caractère laïc, la pratique du jeûne ne doit pas troubler l'organisation de l'Accueil collectif de mineurs. De plus, les salariés sont tenus à une obligation de stricte neutralité en matière religieuse ou politique vis-à-vis du public accueilli. C'est pourquoi, aucun signe distinctif quel qu'il soit (religieux ou politique) ne sera toléré.

La direction appuyée de l'équipe d'animation, veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli n'affiche pas d'appartenance religieuse ou politique et invite à la discrétion.

Règlementation et sécurité

Le nombre d'enfants doit être connu PAR TOUS tout au long de la journée.

TAUX D'ENCADREMENT		Moins de 6 ans	A partir de 6 ans	GROUPE MIXTE
PERISCOLAIRE SANS PEDT	Moins de 5h/jour	1/10	1/14	1/10
	Plus de 5h/jour	1/8	1/12	1/8
PERISCOLAIRE AVEC PEDT	Moins de 5h/jour	1/14	1/18	1/14
	Plus de 5h/jour	1/10	1/14	1/10
EXTRASCOLAIRE		1/8	1/12	1/8
BAIGNADE		1/5	1/8	1/5

En baignade :

- 1 animateur **dans l'eau** pour 5 ans de moins de 6 ans
- 1 animateur **dans l'eau** pour 8 enfants de plus de 6 ans
- Toujours informer le poste de surveillance de l'arrivée du groupe

Il est absolument essentiel de tout mettre en œuvre pour que les enfants évoluent en toute sécurité dans l'accueil de loisirs.

Déplacements :

Lors de tous les déplacements, l'équipe d'animation doit se munir de la liste des enfants, fiche sanitaires, d'eau ainsi que de la trousse à pharmacie et équiper les animateurs d'un gilet jaune.

En cas d'absence sur site, il est important de signaler sur la porte du centre la destination du groupe, l'heure de départ et de retour, le nombre d'enfants ainsi que les numéros de portables des encadrants.

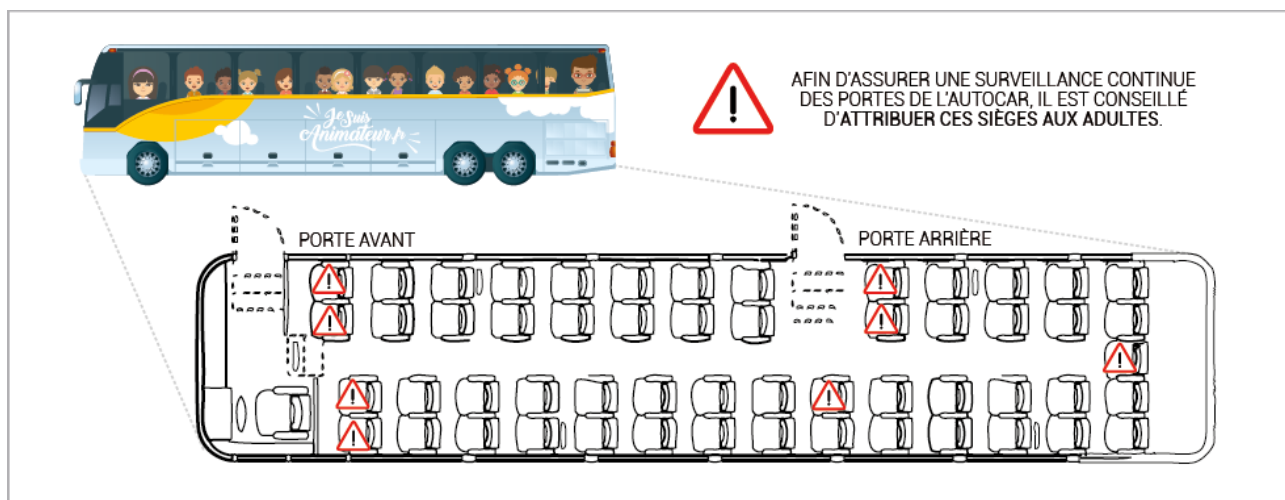
En car :

Avant chaque départ, un chef de convoi est désigné, c'est lui qui sera en possession de la liste des enfants ainsi que de la feuille de route. Il doit faire en sorte que le trajet se déroule bien.

Le chef de convoi est responsable, par délégation, du convoyage. A ce titre, il doit s'assurer de la conformité du transport et veiller à son bon déroulement.

Il communique régulièrement avec le chauffeur et doit, si nécessaire, prévenir l'organisateur voire les autorités compétentes en cas de doute sur l'état du véhicule, sur le comportement du chauffeur ou bien sur sa conduite.

Avant chaque démarrage, les animateurs vérifient que tous les enfants sont présents (les compter) et que la ceinture de sécurité soit bien attachée et non torsadée ce qui gênerait le bon fonctionnement de celle-ci. Après chaque arrivée, les animateurs vérifient que tous les enfants sont bien descendus et que rien n'a été oublié.



COMPTER A LA MONTEE DU BUS, DANS LE BUS, A LA DESCENTE...
« Il vaut mieux compter deux fois, qu'une »

A pied :

Les animateurs doivent veiller à ce que les enfants soient rangés deux par deux, les uns derrière les autres. Nous rappelons que par mesure de sécurité, il est indispensable qu'il y ait un animateur qui ouvre et un qui ferme la marche, et que le groupe doit se déplacer du côté le plus sécurisé. Il faut également faire traverser la route aux enfants en toute sécurité. Pour cela, les animateurs doivent bloquer la circulation avant de faire traverser les enfants, de par leur présence de chaque côté du passage piéton.

Covid-19 :

L'équipe attache la plus grande importance à veiller à l'application du protocole sanitaire en vigueur.



Procédure à suivre si déclenchement de l'alarme incendie :

1. **EVACUER IMMEDIATEMENT** dans le calme par les issues de secours, et diriger les enfants vers le terrain de pétanque. Vérifier qu'aucune personne ne soit restée dans les locaux.

Fermer toutes les portes et les fenêtres

LE GUIDE-FILE :

- Prend en charge les enfants dès l'audition du signal sonore.
- Prend la **liste d'appel** avec les noms des enfants.
- Dirige les enfants vers le point de rassemblement en utilisant les sorties de secours.

LE SERRE-FILE :

- Demande au reste des enfants de se regrouper vers le guide.
- Vérifie qu'il ne reste personne dans les locaux.
- Est placé en fin de rang.

Arrivés au point de rassemblement : les enfants sont rangés 2 par 2. Faire l'appel nominativement.

EVALUATION :

Par rapport à nos objectifs, plusieurs critères d'évaluation ont été définis :

Pour les enfants :

Les enfants participent volontairement aux activités ou s'occupent sereinement de manière individuelle ;
Une progression est mesurable sur l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne ;
Les enfants s'impliquent dans la gestion de la vie collective ;
Les enfants ont envie de montrer ou de raconter aux autres leurs réalisations.
Les enfants restituent leur ressenti sur la journée passée avant leur départ échelonné.

Pour les familles :

Les parents inscrivent leurs enfants avec confiance ;
Les familles échangent avec le personnel.

Pour les animateurs :

Les agents se sont appropriés le projet pédagogique et l'ont mis en œuvre pendant toute la période ;
Les agents se sont investis et ont bien vécu leur intégration dans l'équipe d'animation ;
Les animateurs ont participé à la vie du centre : rangement, préparation goûters, ménage, préparation fiches d'activités, évaluation ...

Pour la vie du centre

Le matériel est utilisé ;
Les lieux sont propres, rangés, décorés ;
Les relations sont calmes, détendues, exemptes de toute violence ;
Les réunions sont courtes, efficaces et conviviales ;
L'organisation est efficace et bien vécue par tous.